



LECTIO DIVINA AVEC LE PÈRE LAGRANGE

Le retour à Nazareth (12-13)

Mt 2. ¹⁹ Or, Hérode étant mort, voici qu'un ange du Seigneur apparaît en songe à Joseph en Égypte, ²⁰ disant : « Lève-toi, prends l'Enfant et sa mère, et va au pays d'Israël, car ils sont morts ceux qui en voulaient à la vie de l'Enfant. »

²¹ Lui donc se leva, prit l'Enfant et sa mère, et entra dans le pays d'Israël. (Cf. Mt 2, 15 ; § 11.)

Hérode mourut, d'après les renseignements de l'historien Josèphe quelques jours avant la Pâque de l'an 4 av. J.-C., en l'an 750 de Rome. C'est par erreur que le moine Denys le Petit, au VI^e siècle, a fixé la naissance de Jésus en l'an 754 de Rome, puisqu'il est né avant la mort d'Hérode. Mais d'après la date fixée par Luc à l'inauguration de la prédication de Jean Baptiste, le Christ ne doit pas être né plus tôt que l'an 750 de Rome, donc quelques semaines ou quelques mois avant la mort d'Hérode. Ainsi le séjour en Égypte fut de peu de durée. Car aussitôt Hérode mort, Joseph fut averti en songe par un ange de retourner dans le pays d'Israël.

Lc 2. ³⁹ Et lorsqu'ils eurent accompli tout ce qui regardait la Loi du Seigneur,

ils retournèrent en Galilée, dans leur ville de Nazareth.

Mt 2. ²² Mais ayant entendu dire : « Archélaüs règne sur la Judée à la place d'Hérode son père », il craignit de s'y rendre.

Ayant été instruit en songe, il se retira dans la région de la Galilée, ²³ et vint habiter dans une ville nommée Nazareth afin que fût accompli ce qui avait été dit par le ministère des prophètes, qu'il serait appelé « Nazôréen ! ».

Hérode avait d'abord désigné Antipas comme son successeur ; mais, peu de jours avant sa mort, il donna la Judée et la Samarie à son autre fils Archélaüs, avec le titre de roi, la Galilée et la Pérée à Antipas, avec le titre de tétrarque. Auguste approuva ces dispositions, ne laissant à Archélaüs que le titre d'ethnarque, ou chef de la nation. Archélaüs eut d'abord une guerre civile à dompter, se comporta en tyran, si bien qu'Auguste lui enleva le pouvoir dix ans plus tard. Le souvenir du massacre ordonné par Hérode ne permettait pas de ramener un enfant à Bethléem. Joseph prit le chemin de la Galilée, où Antipas gouvernait avec plus de douceur. C'est d'ailleurs de Nazareth qu'il était venu à Bethléem. Cette raison suffisait à motiver un retour selon la manière de raconter de Luc, qui suit le fil de l'histoire. Mais Matthieu, écrivant pour des chrétiens d'origine juive, les invita à reconnaître dans ce cours normal des choses une intention providentielle. Fixé à Nazareth, Jésus devait recevoir le nom qu'on donnait aux gens de ce village. L'endroit étant obscur, ses habitants sans réputation d'esprit, et même tenus en très médiocre estime, le nom de Nazôréen¹, qu'on tenait pour synonyme

¹ Sur la distinction entre Nazôréen et Nazaréen, on peut voir *RB* (1927) p. 498 s.

d'habitant de Nazareth, serait presque une injure. Mais les prophètes n'avaient-ils pas annoncé que le serviteur de Iahvé serait méconnu et même méprisé ?

Ce dernier trait complète bien la physionomie spéciale de l'évangile de l'enfance d'après saint Matthieu, si différente de celle qu'il a dans saint Luc. Au premier abord on croit distinguer deux visages, tant il y a de divergences. On s'aperçoit ensuite d'un accord certain sur les points essentiels : la conception surnaturelle de Jésus, le mariage de Marie et de Joseph, Joseph acceptant de regarder l'enfant comme le sien, puisqu'il le fait inscrire comme descendant de David, la naissance à Bethléem, l'établissement à Nazareth. Cet accord ne peut être le résultat d'une dépendance, car le troisième évangéliste n'aurait pas affronté les apparences d'un désaccord, et, s'il avait osé, il eût dû donner ses raisons. Il est clair que chacun a suivi sa voie, selon le but qu'il poursuivait, tous deux tablant sur des faits connus.

Le seul point où l'on soit tenté de relever une contradiction véritable, c'est que saint Matthieu semble croire Joseph fixé à Bethléem et désireux d'y revenir, tandis que saint Luc donne nettement la naissance à Bethléem comme le résultat d'un voyage dans une circonstance particulière.

Le mode de Luc est celui de tout historien soigneux d'expliquer les faits d'une façon plausible. Les découvertes de la science lui ont donné raison de plus en plus. Saint Matthieu est beaucoup moins soucieux des faits humains qui sont la trame de l'existence. Il plane dans la sphère du droit. C'est un fait que Jésus est né à Bethléem ; et en effet, c'était là que devait naître le Messie. Il a été élevé à Nazareth, c'est un fait ; et on dirait qu'il en fut ainsi parce que cela aussi était voulu par l'Écriture. Cela lui donne aux yeux des critiques l'apparence d'un écrivain qui volontiers inventerait un fait pour justifier une prophétie. Mais dans ces deux cas où nous pouvons vérifier, on voit au contraire que sa théorie est greffée sur un fait. Encore est-il que les rapprochements ne supposent pas une coïncidence absolue entre la prophétie et l'événement ; si l'événement était issu de la prophétie, l'auteur peu scrupuleux se serait arrangé pour que son argument fût beaucoup plus concluant. On ne saurait dire à la fois que Matthieu fait flèche de tout bois pour reconnaître une prophétie accomplie, et qu'il a lui-même fourni le bois.

À suivre

14_ Jésus dans la maison de son Père (14)

*In L'Évangile de Jésus Christ par le P. M.-J. Lagrange des frères Prêcheurs
avec la synopse évangélique traduite par le Père Lavergne, Lecoivre-Gabalda (1954).*

© www.mj-lagrange.org